

Pour une ambition pour l'Enseignement Agricole Public Tous et toutes à Paris et en grève le 12 novembre

NON à la casse des emplois et à la suppression des dédoublements dans l'EAP

- **contre** la reprise des suppressions d'emplois dans l'EAP (50 ETP annoncées pour la rentrée 2019 dans l'EA, dont 12 emplois d'administratifs de nos lycées publics)
- * **pour** le renforcement des moyens et la priorité à l'Enseignement Agricole Public, avec la création de postes nécessaires dans l'ensemble des services où les besoins sont avérés

- **contre** les licenciements d'ACEN et la montée en charge des heures supplémentaires
- * **pour** des conditions de travail dignes pour tout.e.s et **pour** un véritable plan de déprécarisation des agents contractuel.les qui pallient toujours et encore les insuffisances budgétaires du système mis en place

- **contre** les fermetures de classes en série, voire de petits LPA avant la fin du quinquennat
- * **pour** des EPLEFPA confortés sur l'ensemble du territoire dans leurs missions, mis en capacité de pérenniser et développer leurs formations

- **contre** la suppression des seuils de dédoublement
- * **pour** le maintien de grilles horaires nationales

NON à ces réformes des voies générale, technologique et professionnelle

- **contre** la suppression d'un baccalauréat à caractère national, **contre** la généralisation du CCF et du contrôle continu, **contre** la perte de lisibilité et d'attractivité de notre filière générale en lycée agricole
- * **pour** un véritable choix de doublettes de spécialités en classe de terminale et cela dans chaque lycée, **pour** le maintien de l'enseignement spécifique de l'agronomie qui ne soit pas réduit à une option

- **contre** toute perte d'horaires disciplinaires en STAV, **contre** la suppression de la géographie des enseignements de spécialité
- * **pour** une formation technologique de haut niveau, **pour** l'introduction des SES dans le tronc commun

- **contre** une réforme de la voie pro conduisant à un nouvel abaissement de la qualification des jeunes, cible avérée des organisations patronales avec la volonté d'abolir la notion de diplômes
- * **pour** la possibilité de parcours 4 ans pour les jeunes pouvant en bénéficier

ABROGATION de la « loi apprentissage »

- **refus** d'une formation par apprentissage dans la main des branches professionnelles et du patronat
- * **pour** une formation initiale par apprentissage de qualité et complémentaire avec la voie scolaire

- **refus** de la condamnation des formations à faible effectifs et in fine et des antennes et CFA ruraux
- * **pour** des garanties de financements pérennes de l'offre de formation et des centres publics

- **refus** de la dégradation des conditions de travail des formateurs et agents de nos centres de formation
- * **pour** un décret statutaire propre aux agents des CFA et CFPPA, garant de l'égalité de traitement sur le territoire

TOUS A PARIS LE 12 NOVEMBRE !